

Le 4 octobre 2012

Monsieur Richard Bélanger
Président
Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable
et les grands parcs
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Objet : Plan d'action Canopée

Monsieur le Président,

La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal tient à saluer la volonté de la Ville de Montréal d'augmenter la canopée montréalaise de 5 points de pourcentage (de 20 à 25 % du territoire de l'agglomération) d'ici 2025. Cette intervention, à laquelle devrait participer l'ensemble de la communauté montréalaise — administrations publiques, secteur institutionnel, secteur privé et citoyens — contribuera à la réalisation de deux objectifs prioritaires inscrits dans le plan d'action régional de santé publique 2010-2015 :

- Diminuer les impacts sanitaires de la pollution de l'air (décès prématurés, visites à l'urgence, hospitalisations, symptômes d'asthme, etc);
- Diminuer les impacts sanitaires en rapport avec la chaleur.

La canopée, par les multiples services écosystémiques qu'elle rend agit positivement sur certains déterminants environnementaux de la santé, dont la qualité de l'air et la température au premier chef. En effet, les arbres par leurs feuilles ou leurs aiguilles contribuent à assainir l'air que nous respirons, soit en capturant de la matière particulaire en suspension ou en absorbant par leurs stomates des polluants atmosphériques gazeux. Comme il est maintenant établi que la pollution atmosphérique est associée, entre autres, à une baisse des fonctions pulmonaires ainsi qu'à une augmentation de la mortalité consécutive à des problèmes cardiovasculaires, on peut conclure que les arbres sont un moyen pour favoriser la santé cardiorespiratoire de la population.

Les arbres, par l'ombre qu'ils projettent et par évapotranspiration (jusqu'à 450 L/jour pour un grand arbre) contribuent à réduire de quelques degrés la température ambiante. On sait que les épisodes de chaleur accablante, susceptibles d'être de plus en plus fréquents avec le réchauffement climatique, ont un impact considérable sur la mortalité, comme on a pu l'observer lors des grandes canicules de Chicago (1995) et de France (2003) ainsi que chez nous. Les personnes les plus vulnérables aux effets de la chaleur accablante sont les personnes âgées souffrant de maladies chroniques. L'augmentation de la canopée pourra alors jouer un rôle protecteur pour la santé de la population, et particulièrement pour ces personnes vulnérables, en produisant un effet de climatisation naturelle.

... 2

Les bienfaits sanitaires que procure la canopée urbaine sont donc majeurs. Il faudrait aussi ajouter les effets non négligeables sur le bien-être induits par la qualité esthétique que les arbres déploient dans nos milieux de vie.

Au-delà de l'aspect quantitatif du Plan d'action canopée, certaines préoccupations nous semblent importantes. En premier lieu, compte tenu de la menace que l'irruption de l'agrile du frêne fait planer pour une essence très présente dans notre patrimoine arboricole, des efforts particuliers devraient être consacrés à la diversification des essences qui seront plantées. En effet, le manque de diversité dans une population quelconque augmente la vulnérabilité de cette population aux attaques d'un insecte ravageur ou d'une maladie. Il y aurait donc lieu d'augmenter la richesse du patrimoine arboricole à la grandeur de l'île, mais d'abord dans les quartiers où la présence d'une espèce (comme le frêne blanc) est dominante. L'augmentation de la diversité arborescente devrait donc être spécifiquement abordée dans le Plan et ceci à l'échelle de la ville et par quartier.

Le plan d'action doit faire face à plusieurs défis, notamment pour réduire le déficit de canopée dans les quartiers qui en sont le plus dépourvus. Non seulement faudra-t-il faire un effort particulier de plantation dans ces quartiers, mais aussi devrions-nous porter une attention spéciale aux conditions de vie (et de survie) des arbres qui seront plantés et dont on souhaite qu'ils grandiront forts et en santé.

Enfin, il faut espérer que toutes les composantes de la communauté montréalaise participeront activement au Plan d'action canopée et que la Ville de Montréal et son partenaire Soverdi pourront offrir aux participants tout le soutien dont ils pourraient avoir besoin. Pour les écoliers, en particulier, la plantation d'arbres pourrait s'avérer une expérience pédagogique remarquable en plus de les amener à poser un geste concret pour façonner le monde dans lequel ils et elles vivront.

Le Plan d'action canopée donnera lieu à un investissement profitable pour la qualité de vie de la population montréalaise. C'est aussi un investissement pour leur santé auquel la DSP de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal vient apporter son appui.



Louis Drouin, M.D., M.P.H.
Responsable du secteur Environnement urbain et santé